



Nice, le 17/09/2018

à Monsieur ETHIS, recteur de l'Académie de Nice,  
chancelier des Universités

Monsieur le recteur,

Dans notre académie, les questions de sécurité à l'école constituent une problématique majeure qui mobilisent les personnels et les familles.

Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur les consignes et les sollicitations diverses destinées aux écoles, et aux directions en particulier, en cette période de rentrée. Celles-ci font suite au cadrage que vous avez délivré le 4 juillet 2018, une date peu opportune pour que les écoles puissent les intégrer dans leur préparation de la rentrée, souvent finalisée courant juin.

L'empilement de six documents de sécurité à actualiser n'est pas de nature à rationaliser un dossier qui nécessiterait une remise à plat et un traitement simplifié. La sous-utilisation des registres, dans la vie quotidienne des écoles, par des personnels dont la charge de travail ne cesse de s'alourdir<sup>1</sup>, est un signal fort du décalage qui s'installe entre les prescriptions officielles et la façon dont les écoles peuvent s'en emparer.

Dans leur note de rentrée, la très grande majorité des circonscriptions du premier degré, ont demandé que cinq exercices de sécurité soient mis en œuvre dans les écoles de l'académie, et ce avant les vacances de Toussaint. Ces prescriptions sont en contradiction avec la recommandation ministérielle, fondée sur les préconisations de l'Observation National de la Sécurité, de programmer au moins trois exercices à l'échelle de l'année scolaire, dont deux exercices incendie et un exercice intrusion (plus éventuellement un 4<sup>e</sup> exercice lié à un risque majeur particulier, dans certaines régions). Les requêtes des IEN confrontent les écoles à l'impossible dans une période où la priorité va à l'installation d'une dynamique pédagogique dans la classe et risquent de ne provoquer qu'une adhésion de façade, contraire aux objectifs visés. Comment croire par exemple que les écoles maternelles dont un tiers des élèves découvrent la vie scolaire puissent faire acquérir en toute efficacité des procédures de mise en sécurité dans un délai aussi contraint ? Le calendrier doit être revu.

Le renseignement du diagnostic sécurité et la numérisation des PPMS via l'application Sécurisk, demandé avant le 1/11 (c'est-à-dire avant le 20 octobre, date de départ en vacances de Toussaint) confronte par ailleurs les directions à un alourdissement des tâches, contraire aux protocoles national et académique de

---

<sup>1</sup> Une étude de la DEPP publiée en juillet 2013 montre que les professeurs des écoles ont une amplitude horaire de travail de 44 h hebdomadaire : <http://www.education.gouv.fr/cid72847/les-enseignants-du-premier-degre-public-declarent-travailler-44-heures-par-semaine-en-moyenne.html>.

simplification administrative. Les sollicitations directes des services du rectorat, qui s'exonèrent de la diffusion des informations officielles via la lettre hebdomadaire de la DSDEN, génèrent un sentiment d'urgence et expose les personnels à un stress professionnel, renforcé par la brutale suppression de l'Aide Administrative à la Direction d'École en septembre 2017. Dans un contexte où le versement de l'indemnité de sujétions spéciales de la direction d'école est suspendu pendant deux mois, les directions d'école sont sur-sollicitées pour des tâches qui échappent bien souvent à leurs compétences de professeurs des écoles et sans que le temps institutionnel nécessaire à la consultation des professionnels de la sécurité ne soit reconnu par l'institution. Une fois de plus, les personnels font l'expérience d'un outil numérique chronophage qui, loin de constituer une aide dans le nécessaire allègement de leur charge administrative, les détourne du cœur de leur mission : l'animation de l'équipe pédagogique, le suivi de scolarité des élèves, la relation aux familles.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre bienveillance un moratoire sur le déploiement des outils numériques en matière de sécurité des écoles, une révision du nombre et du calendrier des exercices de sécurité à réaliser. Nous souhaitons la réunion d'un groupe de travail académique qui remette à plat l'ensemble des questions de sécurité à l'école, y compris des consignes qui impactent le fonctionnement particulier des écoles maternelles où la qualité de la relation école/familles, point fort du service public d'Education français, ne cesse de se dégrader.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU 06

Gilles JEAN, Franck BROCK

Pour le SNUipp-FSU 83

Clément KERIEN, Jean-Pierre CASLITRI

Copie à M. FLOC'H, Inspecteur d'Académie DASEN des Alpes-Maritimes

Copie à M. MILLANGUE, Inspecteur d'Académie DASEN du Var